



Manifestations de la FADOQ pour une bonification du supplément de revenu garanti

CAROLE FREEMAN PORTERA LES DEMANDES DE LA FADOQ

Châteauguay, le 21 avril 2010 – De passage à Montréal pour appuyer la FADOQ lors de la manifestation du mardi 20 avril devant les bureaux de Service Canada, la députée Carole Freeman s'est engagée à porter leurs demandes au Parlement en déposant un projet dans les prochains jours.

C'est devant les FADOQ de la grande région de Montréal que la porte-parole du Bloc Québécois en matière d'aînés s'est engagée aux côtés des personnes âgées du Québec dans la lutte qui les oppose au gouvernement Harper pour la bonification du Supplément de revenu garanti (SRG). Bien que les détails n'aient pas été dévoilés, madame Freeman a annoncé qu'elle déposera un projet de loi qui, s'il est adopté, obligera le gouvernement à rectifier la situation, une initiative chaudement applaudie par la foule.

Dans plusieurs villes du Québec, les FADOQ ont tenu des manifestations visant à relancer leur pétition qui compte maintenant plus de 15 000 signatures. Ils y expriment quatre réclamations :

- Instaurer l'inscription automatique au SRG, à l'Allocation au conjoint (ALC) et à l'Allocation au conjoint survivant (ALCS)
- Bonifier le SRG de 110 \$ par mois pour les personnes vivant seules et augmenter mensuellement l'Allocation au conjoint survivant (ALCS) de 199 \$
- Instaurer une rétroactivité pleine et sans condition
- Prolonger de six mois le SRG et l'ALC dans le cas du décès d'un bénéficiaire en couple

Rappelons que le Supplément s'adresse aux personnes âgées vivant sous le seuil de faible revenu. Selon les estimations, plus de 40 000 aînés du Québec ne le reçoivent pas bien qu'ils y aient droit.

Guillaume Legendre
Adjoint principal
Bureau de Me Carole Freeman
Députée fédérale de Châteauguay – Saint-Constant
253, boulevard Anjou
Châteauguay (Québec) J6J 2R4
Téléphone : 450 691 7044
Fax : 450 691 3114
Courriel : freemC1A@parl.gc.ca